



PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE

2^{ème} Trimestre

Année 2023-2024

Circonscription :	Lillebonne
Ecole :	RPI BOLLEVILLE – LANQUETOT

Date :	22/03/2024
Heure de début :	18h00
Heure de fin :	20H10

Liste des membres de droit : (En cas d'absence, préciser après le nom « Absent ou Excusé »)

Le directeur / La directrice :		Secrétaire de séance :		L'IEN :	
Mme Laurent		Mme Colléatte		Mme Lequitte	
Les enseignants :		Le maire ou son représentant :		Les représentants de parents d'élèves :	
Mme/M.	Laurent	Mme/M.	Lelièvre Chantal (Bolleville)	Mme/M.	Seyer
Mme/M.	Dumont	M.	Bergougnot (Lanquetot)	Mme/M.	Calais
Mme/M.	Lanné	Le DDEN :		Mme/M.	Jean
Mme/M.	Pasquette (excusée)	Mme/M.		Mme/M.	Cacheleux
Mme/M.	Monnaie	Autres représentants : mairie, association ...		Mme/M.	Argentin
Mme/M.	Colléatte	Mme/M.	Geoffroy (Lanquetot)	Mme/M.	Godefroy
Mme/M.	Benoist	Mme/M.	Havard (Bolleville)	Mme/M.	Boquet
Mme/M.	Vilain	Mme/M.	Lelièvre Edouard (Bolleville)	Mme/M.	
Mme/M.		Mme/M.	Candelier (Bolleville)	Mme/M.	
Mme/M.		Mme/M.		Mme/M.	
Mme/M.		Mme/M.		Mme/M.	
Mme/M.		Mme/M.		Mme/M.	
Mme/M.		Mme/M.		Mme/M.	
Mme/M.		Mme/M.		Mme/M.	
Mme/M.		Mme/M.		Mme/M.	
Mme/M.		Mme/M.		Mme/M.	
Mme/M.		Mme/M.		Mme/M.	
Mme/M.		Mme/M.		Mme/M.	

ORDRE DU JOUR (cocher les points abordés)

Pédagogie		Organisation		Administratif			
Equipe pédagogique	<input checked="" type="checkbox"/>	Equipement numérique		Equipement sportif		Demande de travaux-équipement / planification	
Effectifs et structure pédagogique	<input checked="" type="checkbox"/>	Partenariat		Règlement intérieur		Organisation des services, gestion des salles, plannings	
Organisation du temps scolaire	<input checked="" type="checkbox"/>	Accueil des PES		Sécurité : modalités des exercices d'évacuation et de confinement (PPMS)		<input checked="" type="checkbox"/> Elections des représentants de parents d'élèves	
Programmations de cycles		Bilan de fin de cycle		Fêtes d'écoles		<input checked="" type="checkbox"/> Sécurité (situations à soumettre...)	
Evaluations nationales	<input checked="" type="checkbox"/>	Travail avec le RASED ou le pôle ressource	<input checked="" type="checkbox"/>			Hygiène (situations à soumettre...)	
Evaluations internes		Aide aux élèves en difficultés : modalités de prise en charge	<input checked="" type="checkbox"/>				
Projet d'école (présentation, bilan, sorties...)	<input checked="" type="checkbox"/>	Décloisonnement, échanges de service					
Intervenants	<input checked="" type="checkbox"/>	APC choix et contenus	<input checked="" type="checkbox"/>				
Bilan de coopérative scolaire (financier et projets)	<input checked="" type="checkbox"/>	Protocoles (PHare) Protocole Santé Mentale des élèves	<input checked="" type="checkbox"/>				
Evaluation							
Matériel didactique							

Délibérations du Conseil d'école :

Chaque point de l'ordre du jour est repris ci-dessous :

Ordre du jour :

1. Vie scolaire
2. Prise en compte de la difficulté scolaire et évaluations nationales
3. Protocole Phare et Protocole Santé Mentale des élèves.
4. Restauration, hygiène et transport
5. Sécurité et équipements
6. Questions diverses

1. VIE SCOLAIRE

Effectifs et Inscription des futurs PS :

Les inscriptions des futurs PS ont débuté. Il y a pour le moment 18 PS prévus pour l'an prochain.

86 élèves sont scolarisés à Lanquetot et 63 à Bolleville soit 160 élèves. (1 départ chez les MS ,1 arrivée en CM2 prévue le 25 mars et une arrivée en CE1).

Aucune fermeture de classe n'est prévue pour l'an prochain.

Actions menées par les parents d'élèves pour les coopératives scolaires

Suite aux diverses actions et sorties menées, l'école de Lanquetot a pour le moment une coopérative scolaire s'élevant à 5098,44 euros . En ce qui concerne Bolleville, la coopérative est actuellement de. 3928, 86 euros.

Les actions menées au profit de la coopérative scolaire et à venir sont :

Février : Vente de Crêpes au profit de la coopérative scolaire de Bolleville pour le règlement de la SACEM de l'action Réunion dansante de l'année passée. Cette vente a rapporté 332 euros, L'amende s'élevant 145, 20 euros, il y a eu 186,80 de bénéfices.

Vente des gobelets au profit des deux coopératives pour la participation financière aux spectacles prévus.

Mars-Avril : Vente de madeleines au profit de la coopérative de l'école de Lanquetot pour participer au financement des sorties scolaires de fin d'année et tombola de paques pour Bolleville.

Mai : le 14: Photos de classe de l'école de Bolleville et le 17: photos de classe de l'école de Lanquetot

Juin : vente de saucissons au profit de la coopérative scolaire de Bolleville pour participer au financement de la sortie scolaire de fin d'année.

Projets pédagogiques

Journée contre le harcèlement du jeudi 9 novembre :

Chaque classe a mis en place des activités spécifiques.

A Lanquetot, les classes maternelles ont travaillé sur la tolérance, l'exclusion, le respect de l'autre et des règles de vie en collectivité à travers une vidéo (le vilain crapaud de Henri Dès), d'albums de littérature de jeunesse : la petite tâche, le vilain petit canard et la création d'un règlement de cour de récréation.

Classe des CE2 CM1 : les élèves ont visionné une vidéo Un jour, une question sur le Harcèlement et ont débattu ensuite sur le sujet.

Classe des CM1 CM2 : une intervention a été faite par le brigadier Eric Cassabois de la police municipale et un de ses collègues durant laquelle les différents types/formes de harcèlement (violences physiques, verbales, moqueries, cyber-harcèlement, réseaux sociaux...) ont été abordés ainsi que les causes, les conséquences et les solutions sous la forme d'un échange avec les élèves pendant une heure. Ils ont particulièrement insisté sur le caractère **répétitif** du harcèlement.

Dans le cycle 3, un service a été mis en place sous la forme de deux élèves médiateurs par semaine.

A Bolleville, les élèves ont travaillé sur la tolérance et le respect des autres. Nous avons regardé des petites vidéos et créer des affiches.

APER : Les élèves de cycle 3 ont eu un cours théorique sur la prévention routière, les équipements de sécurité du vélo et de la trottinette. Il y aura un cours pratique le 9 avril à vélo pour la classe de Mme Monnaie et à pieds pour celle de Mme Dumont.

Cinéma : Les élèves du RPI se sont rendus au cinéma le Xénon de Bolbec le vendredi 22 décembre pour assister à la projection de Wish, Anna et la bonne étoile. La sortie a été réglée en totalité par la coopérative scolaire. Les élèves ont apprécié. Il s'agissait d'une découverte pour de nombreux PS.

Téléthon : Les enfants ont participé à la course du RPI comme chaque année au profit du Téléthon le vendredi 08 décembre avec une météo clémente cette année. Nous remercions les municipalités pour les viennoiseries et les boissons offertes aux enfants à cette occasion. Pour Bolleville, l'argent récolté s'élève à 240 euros.

Spectacle : Le 11 avril à la salle des fêtes de Lanquetot, les élèves des classes maternelles, de Mme Colléatte et de Mme Benoist assisteront au spectacle de marionnettes du théâtre Mariska intitulé *Enquête au potager !* en lien avec les activités de plantation prévues sur cette période. Le règlement du spectacle (470 euros) et du car sera partagé par les coopératives scolaires.

Natation

Les séances de natation se sont terminées pour les CP/CE1 et CE1/CE2 depuis le 8 décembre.

Les classes de CM1/CM2 et de GS- CP sont allés le mardi après-midi les séances de piscine dès le 8 décembre et ont terminé la semaine dernière. Les classes de CE2-CM1 et MS-GS iront du 25 mars jusqu'en début-juillet, le mardi matin.

Nous remercions les deux parents de la classe des MS GS qui ont passé l'agrément pour accompagner les élèves ainsi que les parents des autres classes qui combleront les créneaux manquants afin que la classe des MS GS puisse suivre cet enseignement.

Commémoration

8 Mai : Les élèves sont invités à venir chanter à la commémoration à 11h15 à Lanquetot ou à 11h Bolleville.

Sorties

Le vendredi 22 mars, les élèves de Lanquetot, de Mme Colléatte et de Mme Lanné se sont rendus à la médiathèque pour assister à la projection de courts-métrages, et pour y découvrir le lieu pour les maternelles et espérer ainsi donner l'envie aux enfants d'y retourner.

Les élèves des classes élémentaires se rendront à Woody Park pour le vendredi 7 juin. Les GS et les CP feront un atelier en forêt sur les 5 sens et feront également de l'accrobranche. Les CE1, CE2, CM1 et CM2 participeront à un tournoi de sumo et feront également de l'accrobranche.

Certains élèves de maternelle ne pouvant participer à l'activité acrobanches, les élèves des deux classes maternelles se rendront donc au parc de la Sauvagette cette année au mois de juin en lien avec leur projet sur les animaux de la ferme de le vendredi 7 juin.

Les CM2 se rendront au collège de Roncherolles le jeudi 11 avril pour découvrir le collège, assister à quelques cours et déjeuner à la cantine. Nous partageons le car avec l'école de Nointot.

Les sorties seront subventionnées par la coopérative scolaire.

Spectacles des écoles de Lanquetot et Bolleville

Lanquetot : le spectacle aura lieu le vendredi 28 juin dans la salle des fêtes de Lanquetot. Nous garderons la même organisation que l'an dernier, une première partie avec les élèves de maternelle puis le spectacle de l'élémentaire.

La chorale pour l'école de Bolleville aura lieu le mardi 25 juin.

Olympiades du RPI

Elles auront lieu le lundi 1er juillet au stade de Lanquetot. Nous solliciterons comme les années précédentes des parents pour nous aider à encadrer les différents ateliers mis en place.

Suivi des élèves

Nous vous rappelons que les travaux, les mots dans les divers cahiers sont à signer régulièrement. Il est important pour votre enfant qu'il ressente votre intérêt pour sa progression dans ses apprentissages.

Penser bien justifier les absences de votre enfant en appelant l'école ou en envoyant un message via klassly et en mettant un mot dans le cahier de liaison à son retour en classe.

2. PRISE EN COMPTE DE LA DIFFICULTE SCOLAIRE et EVALUATIONS NATIONALES

Prise en compte de la difficulté scolaire :

Au sein de chaque classe et de chaque niveau chaque enseignante différencie les apprentissages afin de répondre au plus près au besoin de chaque élève, des groupes de besoin sont réalisés dans plusieurs matières. Les enseignantes prennent également les élèves en APC pour travailler des notions qui n'ont pas été acquises en classe. Elles se réunissent pour faire un bilan trimestriel des élèves qui présentent des difficultés en conseil de cycle.

En lien avec le RASED (Mme Morel), les enseignantes mettent en place des stratégies pour aider les élèves (allègement de la tâche, tutorat, passage par la manipulation, utilisation d'autre support...)

Des rendez-vous avec les parents sont également proposés pour faire un point sur les apprentissages et pour trouver des solutions pour faire avancer au mieux les élèves.

Des équipes éducatives, réunions avec l'enseignant, la directrice et les partenaires sont également proposées pour faire un point sur les apprentissages des élèves.

Les enseignantes de CP, de CE1 et de CM1 font passer les évaluations nationales et réalisent un retour aux parents. Les résultats des évaluations ont permis de faire des groupes de besoin.

Evaluations CP, CE1 et CM1 :

La 2^e semaine de septembre des évaluations nationales ont été réalisées dans la classe de GS/CP, CP/CE1 et CE1/CE2 à Bolleville et en CE2-CM1 et CM1-CM2 à Lanquetot, pour la première année pour les CM1, afin d'aider les enseignants dans leur pratique. Ces évaluations portaient sur le français avec des exercices de phonologie, écriture et lecture et en mathématiques avec des exercices de numération, de problèmes et de logiques. Ces évaluations ont été, dans l'ensemble, réussies.

Pour les CE1, les évaluations nationales sont bonnes dans l'ensemble. Les points forts sont la compréhension orale et le calcul mental et les difficultés portent principalement sur la résolution de problème et la compréhension écrite.

Pour les CP, les évaluations sont d'un bon niveau, les points forts sont la compréhension orale et le dénombrement et les difficultés portent sur la confusion des sons proches. Les évaluations de janvier ont également été bien réussies dans l'ensemble.

Concernant les CM1 qui se sont déroulées en septembre, elles ont été plutôt bien réussies dans l'ensemble.

En français, les items les plus chutés sont :

- Reconnaître le sujet d'un verbe conjugué ou le verbe correctement conjugué parmi 4 propositions
- Reconnaître les principaux constituants de la phrase : sujet, verbe, compléments

les items les mieux réussis sont :

- Ecouter un texte puis répondre à des questions en cochant la réponse parmi 4 propositions
- Identifier l'intrus dans une famille de mots

En mathématiques, les items les plus chutés sont :

- Résoudre le plus grand nombre de calculs en 1 minute ; - Résoudre le plus grand nombre de calculs en 3 minutes

et les items les mieux réussis sont :

- Ecrire, sous la dictée, des nombres entiers en chiffres et - Poser et calculer des additions et des soustractions avec ou sans retenue

Pour remédier à ces difficultés, nous proposons des activités quotidiennes d'analyse grammaticale, calcul mental et de résolution de problèmes, ainsi que des APC pour certains élèves.

Une seconde série d'évaluations nationales a eu lieu en janvier pour les élèves de CP uniquement.

3. Protocole P'HARE et Protocole Santé Mentale des élèves.

☒ **Le programme pHARe** est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées fondé autour de 5 piliers :

- Eduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- Former une communauté protectrice
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement
- Associer les parents et les partenaires de l'école au déploiement du programme
- Mobiliser les instances de démocraties scolaires(CVC, CVL) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.

Il existe trois niveaux de labellisation pHARe ; niveau 1 ENGAGEMENT, niveau 2 : APPROFONDISSEMENT, niveau 3 : EXPERTISE.

Dans le niveau 1 : l'école signe une charte dans laquelle elle constitue une équipe ressource de 5 personnes en circonscription en charge du protocole national de traitement des situations de harcèlement, Elle met en place également une sensibilisation auprès des familles, participe à un temps fort (la journée contre le harcèlement) au cours de l'année scolaire et organise 10 heures annuelles d'apprentissages pour les élèves du cycle 2 et 3.

L'école forme aussi des élèves « ambassadeurs » dans les collèges et lycées. Les collègues de cycle 3 ont mis en place cette année un service « Médiateurs » dans cet esprit.

Dans le niveau 2 : un second temps fort est proposé aux élèves.

Dans le niveau 3 : un autre temps de prévention est proposé aux élèves et les écoles s'engagent dans un processus d'amélioration du climat scolaire.

Pour cela, nous établissons un plan de prévention du RPI regroupant les actions décidées par l'équipe enseignante [présentation de la feuille du plan de prévention du RPI] : création d'affiches, de règlement de cour en maternelle, de lectures d'histoires, de visionnages de vidéos, d'actions collectives avec la création d'un porte-clé Stop au Harcèlement, intervention de la police municipale en CM1- CM2, présentation de l'harcèlomètre...

Le programme pHARe réunit donc plusieurs acteurs pour sa réussite : l'école, l'équipe locale, les personnels, les parents, mais aussi au niveau du rectorat avec un comité de pilotage, et au niveau national avec 400 référents harcèlement et un numéro de téléphone : le 3018, plateforme nationale pour le harcèlement et le cyberharcèlement. Il existe également un plan académique de lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement autour de deux axes qui sont la prévention et le traitement des situations avec 4 enjeux majeurs : sensibiliser, former, prévenir et prendre en charge.

☒ **Protocole santé mentale des élèves « du repérage à la prise en charge » :**

Nous avons été confrontées cette année par le mal-être de deux élèves de cycle 3 avec des idées suicidaires.

Nous avons donc décidé en équipe de mettre en place le protocole santé mentale des élèves.

Il regroupe les informations et les personnes à contacter. Il se décline en plusieurs points :

1/ **Repérer** : les comportements, actes ou signes de mal-être ou de troubles d'un élève

2/ **Alerter** : avoir les coordonnées des personnes et réunir l'équipe ressource

3/ **Adresser** : donner les coordonnées de partenaires pouvant aider les familles

4/ **Assurer un suivi** : il s'agit d'assurer pour l'école un suivi de la situation de l'élève en termes d'attitude, de relationnel, de résultats afin de rester vigilant à tout nouveau signe de souffrance psychique.

Afin que les élèves sachent vers qui se tourner pour exprimer leur mal-être et comprennent qu'ils ne sont pas seuls, nous avons réalisé un flyer commun que nous allons distribuer aux élèves et qu'ils garderont tout au long de leur scolarité. [présentation du flyer]

4. Restauration, hygiène et transport

Transport

R.A.S. Le transport reste en totalité à la charge de la commune (60 euros par enfant).

Un nouvel abri de bus va être aménagé au hameau de Bolleville.

Restauration et hygiène

R.A.S.

5. Sécurité et équipements

Un deuxième exercice d'évacuation a été effectué dans les deux écoles. Il n'a révélé aucun problème particulier à Lanquetot

A Bolleville, la classe de CE1-CE2 avait des difficultés à entendre l'alarme incendie à Bolleville mais un amplificateur a été installé. Le problème est donc réglé.

6. Questions diverses posées par les parents d'élèves

- Pourquoi il n'y a jamais de service minimum de mise en place en cas de grève ?

Il y a eu un service minimum, l'année dernière. Les autres fois, toutes les employées ont fait grève, la mairie a essayé de trouver quelqu'un mais elle n'a trouvé personne. A voir, si une convention peut être faite pour l'année prochaine.

- Quel est le budget des communes pour les écoles ?

Au sein du RPI, un élève revient à environ 1900 euros par an (hors charge).

Les subventions mairies pour Lanquetot c'est 7000 euros soit environ 74 euros par enfant.

Les subventions mairies pour Bolleville c'est 3000 euros soit 50 euros par enfant et 8 euros pour les prix.

Pour l'année prochaine, la mairie de Bolleville veut bien étudier le budget fourniture.

- Lors du 1er conseil d'école, nous avons demandé la mise en place d'une ATSEM au moins 2 après-midis dans la classe de Mme Colléatte, qu'en est-il du recrutement ?

Il n'y a pas d'obligation légale. Pour l'EPS, le mardi et le vendredi pour les GS/CP, Mme Le maire de Bolleville ou l'employée communal vont désormais être présent pour le trajet école/salle.

- Nous sommes actuellement en PLAN VIGIPIRATE, donc pourquoi le relevé de compteur se fait sur le temps scolaire ? et pourquoi lors de l'intervention de l'agent de la commune sur le temps de récréation la porte qui donne sur la rue reste-t-elle GRANDE OUVERTE ?

L'employé communal n'interviendra plus sur temps scolaire.

- Pourquoi l'entretien de la cour de Bolleville n'est-il pas fait avant que les élèves arrivent ?

L'employé communal ne commence qu'à 8h45, il n'est pas possible qu'il intervienne avant. La mairie va voir ce qu'elle peut faire.

- Serait-il possible d'avoir une personne supplémentaire au moment du car pour aider Nathalie car elle ne peut pas surveiller seule le début et la fin du rang ?

La mairie de Bolleville répond que non car entre la grille de l'école et du car il y a 36 mètres et aucun danger.

- Serait-il possible de faire quelques choses pour les toilettes de Bolleville ? (Intimité garçon et eau glacée)

Pour l'eau, un devis va être effectué pour mettre l'eau chaude. Pour l'intimité, la mairie va voir ce qu'elle peut faire.

- En raison des différentes tailles de classes de Bolleville, est-il possible d'avoir un thermostat par classes ?

Le thermostat dans la classe des CP/CE1 va être changé, un thermostat sans fil va être mis en place.

Le problème va donc être résolu.

- Une séance de sport du jeudi a été annulée suite à une réunion des aînés dans cette salle, est-il possible qu'elle ait lieu en dehors des jours d'école ?

Mme Le maire a demandé et cela n'est pas possible, car c'est une réunion des aînés et que certains gardent leur petit-enfant le mercredi.

- Pourquoi les parents d'élèves ne sont plus présents comme avant aux commissions de cantine ? nous aimerions y assister !

La question est reformulée, les parents d'élèves élus souhaitent être présents car ils en ont le droit. Mme le maire de Bolleville propose éventuellement la présence d'un représentant des parents d'élèves élus mais les parents veulent deux représentants (un par école). La question est en suspens et va être soumise à Mme l'inspectrice.

- Serait-il possible de revoir l'organisation du temps de cantine, notamment pour les enfants de l'école de Bolleville ?

Cette semaine, une nouvelle organisation a été mise en place. Seulement deux personnes viennent à Bolleville, pour que les élèves viennent plus tôt à Bolleville et bénéficient d'une petite récréation. Les élèves partiront désormais à 12h45 de la cantine.

- Y a t-il eu des bénéfices avec les ventes de sapins via le paradis Desjardins ?

Pour Lanquetot, le bénéfice s'élève à 50,24 euros.

Pour Bolleville, il y a eu 12 euros de bénéfices.

- Les écoles vont-elles se servir d'Educonnect bientôt ?

Cela n'est pas d'actualité.

- Est-ce qu'il y a des sorties prévues pour l'école de Lanquetot ?

Déjà traitée dans l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10

A Lanquetot, le 22 Mars 2024,

La secrétaire de séance,

J. Colléatte

La directrice,

F. Laurent

Décret n°90-788 du 6 septembre 1990 – Organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art. 20. - A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

Signatures :

Présidente de séance : Frédérique Laurent

Secrétaire de séance : Jennifer Colléatte

Transmis à l'IEN par la directrice/le directeur d'école le :

Partie réservée à la circonscription

Document reçu le :	Ce compte-rendu n'appelle aucune remarque particulière	
Réponse fournie le :	Ce compte-rendu appelle les remarques suivantes	

Remarque(s) éventuelle(s)

L'IEN

